



**MANAGEMENT DES  
ÉQUIPES AU CABINET  
DENTAIRE**



# PROGRAMME

## JOUR 1:

**\*LES DIFFÉRENTS TYPES DE PERSONNALITÉS : LES IDENTIFIER , SAVOIR COMMENT COMMUNIQUER EN FONCTION DES PROFIL**

**\*LES PROBLÈMES ET CONFLITS AU CABINET DENTAIRE : COMMENT LES ÉVITER ET LES RÉSOUDRE ?**

## JOUR 2:

**\*SAVOIR ECOUTER VRAIMENT**  
**\*IDENTIFIER LES BESOINS DE SON EQUIPE**  
**\*COMMUNIQUER AVEC LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS DE LA RELATION DE SOIN : PATIENT, PROTHÉSISTE, AD, DENTISTE**

## JOUR 3:

**GESTION DU TEMPS**  
**GESTION DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS**

## JOUR 4 :

**LA DÉLÉGATION : QUAND , COMMENT, A QUI ?**  
**ORCHESTRER LES DIFFÉRENTES TÂCHES**

## JOUR 5:

**LEADERSHIP ET VISION**  
**SE FIXER DES OBJECTIFS ET LES ATTEINDRE**

# OBJECTIFS

**APPRENDRE À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES ET  
CONFLITS**

**AMÉLIORER VOS COMPÉTENCES  
RELATIONNELLES**

**COMPRENDRE LES DIFFÉRENTS TYPES DE  
PERSONNALITÉS**

**LA DÉLÉGATION : QUAND , COMMENT , A QUI ?**

**GESTION DU TEMPS ET EQUIPE**

**GESTION DES RÉUNIONS**

<b>Présentiel</b>	<b>Durée : 7h *5 j</b>	<b>Tarif : voir site internet</b>
<b>PARTICIPANTS</b> : Professionnels de santé spécialisé en chirurgie dentaire	<b>PRE-REQUIS</b> : être dentiste, prothésiste, aide ou assistante dentaire	<b>INTERVENANTS</b> : à retrouver sur le site internet
<b>MODALITES D'EVALUATION</b> : nous attachons à vérifier que l'apprenant ne rencontre pas de difficultés. Des QCM peuvent être proposés en début, et obligatoirement en fin de cours de formation. Lors des séances de travaux pratiques, l'encadrant vérifie l'évaluation des acquis, en échange direct. Vérification de compréhension. Évaluation sur les modèles pédagogiques.	<b>VALIDATION</b> : A l'issue de la formation accès au certificat de réalisation	<b>ACCESSIBILITE</b> Pour les personnes en situation de Handicap, contactez-nous par notre formulaire de contact contact@formatio n-dent-art.fr
<b>DATES</b> : Voir calendrier sur le site internet (nos dates)	<b>LIEUX</b> : Voir calendrier sur le site internet (nos dates)	<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b> : minimum 1 maximum 2
<b>CONDITION D'ANNULATION</b> : en cas d'annulation par le participant : Après le délai de rétractation de 15 jours et pour toute annulation survenue dans les 89 jours avant le début de la prestation de formation, 30% du montant total du cout de la formation est dû. - Entre 90 jours et 46 jours avant le début de la prestation de formation, 50% du montant total de la formation est dû. - A partir de 45 jours avant début de la prestation de formation, la totalité du montant de la formation est dû	<b>INSCRIPTION</b> : immédiate jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation, en fonction des places disponibles, sous réserve d'un acompte de 50% du montant de la formation.	<b>MOYENS PEDAGOGIQUES</b> : Écran de projection, tablettes, ordinateurs, modèles pédagogiques (fausses dents, caméra optique..), matériel consommable et spécifique de chirurgie dentaire.